



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Volleyball Québec maintient le règlement du contact du ballon avec le plafond

Montréal, le 22 août 2013 - Lors de la saison 2012-2013, Volleyball Québec a appliqué sous la recommandation de Volleyball Canada un projet pilote de règlement stipulant que lorsque le ballon touchait le plafond, l'action pouvait se poursuivre. À la suite d'une année d'évaluation et d'un sondage, Volleyball Québec décide de maintenir ce règlement pour la saison 2013-2014.

Description du règlement

Pour tous les contacts, si le ballon heurte le plafond et/ou un objet quelconque* qui se trouve au-dessus de l'aire de jeu et que le ballon ne traverse pas le plan du filet, le jeu peut continuer. Si le ballon heurte le plafond et traverse le plan du filet ou traverse le plan du filet et heurte le plafond, il y a faute.

*Aux fins de simplification, le terme « plafond » et « objet quelconque » désigne toutes structures permettant de soutenir le plafond (poutres, poutrelles, etc.) et objet quelconque suspendu au plafond (tuyau de ventilation, panier de basketball, toile, etc.)

Voici quelques explications en lien avec cette décision :

Objectif de départ : Permettre aux athlètes des jeunes catégories de diminuer les arrêts de jeu et favoriser les longs échanges.

Résultats attendus : Augmenter le nombre d'échanges et le nombre de contacts globaux avec le ballon au terme de la saison.

Au départ, la catégorie 14 ans et moins était ciblée, mais il a été jugé plus simple d'uniformiser la réglementation à toutes les catégories de Volleyball Québec. Cela permettait notamment de maintenir la régularité de l'arbitrage et l'adaptation des joueurs en surclassement de catégorie. Le RSEQ a décidé d'appliquer cette règle pour toutes ses catégories en 2012-13, mises à part les ligues collégiale division 1 et universitaire division 1.

Comme la majorité des gymnases du Québec ne respectent pas la hauteur de plafond réglementaire et restreignent la possibilité de jeu, l'utilisation du plafond permet à une action **bien réussie** de se poursuivre.

De plus, à la suite d'un sondage auquel environ 400 entraîneurs ont participé, on indique que dans 79.8% des cas, les équipes ont été témoin du contact du ballon au plafond entre 0 et 20 fois en 2012-2013. Cela représente une faible proportion par match joué.

Voici quelques commentaires qui ont été très répétitifs dans le sondage ainsi que nos réactions :

1) Commentaires répétitifs :

« *Le règlement est pertinent seulement lorsque le plafond est bas.* »

Explication de Volleyball Québec :

Ne restreindre le règlement qu'à certains gymnases avantagerait les équipes locales au détriment des autres équipes.

2) Commentaires répétitifs :

« Le règlement nivèle par le bas et démontre aux jeunes que ce n'est pas grave de ne pas s'appliquer. »

Explication de Volleyball Québec :

Les entraîneurs ont tout avantage à ce que leurs joueurs appliquent un bon premier contact pour offrir une meilleure séquence d'actions offensives. Nous recommandons aux entraîneurs de ne pas accepter que leurs joueurs négligent cet élément au même titre que l'utilisation des pieds, bien que permis, n'aiderait que rarement au déroulement du jeu. L'efficacité des actions d'attaque sera toujours augmentée avec un contact standard et c'est le rôle de l'entraîneur d'enseigner qu'une équipe possédant un premier contact efficace jouera mieux.

3) Commentaires répétitifs :

« Le règlement enlève le mérite aux équipes puissantes à l'attaque et au service. »

Explication de Volleyball Québec :

Dans plusieurs cas, le joueur effectuant le premier contact n'est pas en erreur d'exécution. La différence de hauteur des différents gymnases (qui sont majoritairement non conforme au règlement) vient discréditer la bonne technique du joueur. Bien des premiers contacts touchant au plafond seraient jouables si le plafond était règlementaire aux règles de jeu.

Autres commentaires :

- *« Le règlement donne souvent lieu à des actions rapides et spectaculaires lorsqu'une équipe en tire profit. Le spectacle est amélioré. »*
- *« Mon équipe était plus confiante et a tenté plus souvent sa chance sur le ballon lorsqu'il s'agissait du tour de serveuses puissantes. C'est stimulant pour ce niveau de se dire que le jeu peut continuer quand même. »*
- *« Les équipes qui travaillent mieux les aspects techniques du volley (manchettes, touches en particulier) sont favorisées. »*

*À noter que 80% des réponses du sondage proviennent d'entraîneurs d'équipe d'âge benjamin, cadet et juvénile.